Médico-social Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP)

CMPP – Les PEP 50

Avranches

CONTACT

CMPP - Les PEP 50
6, rue Orléans
50300 Avranches
Tél. : 02 33 58 24 86
Fax : 02 33 58 11 73
E-mail : secretariat.cmppavranches@pep50.fr
Site web : https://www.pep50-camsp-cmpp.fr/

ÉQUIPES

Président

Madame Françoise FOSSEY

Directeur

Monsieur Jean-Michel LE CONTE - Directeur Général | Madame Séverine MOUROCQ - Directrice

Équipe de soins

pédopsychiatre, médecin généraliste, psychomotriciens, psychologues, orthophonistes

Équipe éducative

assistante sociale, psychopédagogues

Services généraux

Mme Sylvie GRENET – 02 33 68 40 78

PUBLIC

Type de handicap

- Toutes situations de handicap

De 6 à 18 ans

Capacité d'accueil

Pas de nombre de places fixe

DESCRIPTIF

Missions

C'est un lieu de prévention, d'orientation et de soins de la souffrance psychologique et/ou des perturbations du développement de l'enfant (langage, motricité, concentration, apprentissages, autres…)

Accueillir

Le CMPP accueille toute demande de soin formulée par l'enfant et/ou sa famille. En fonction des besoins, la famille pourra être orientée vers le service compétent (centre hospitalier spécialisé ou hôpital général).

Diagnostiquer

Le diagnostic est l'inter-temps entre l'accueil et le traitement. Ce diagnostic se fonde généralement sur un premier entretien pédopsychiatrique et suivi, si besoin, d'évaluations plus spécifiques, toujours expliquées à l'enfant et à sa famille.

Traiter

Les soins sont effectués par l'intermédiaire d'interventions effectuées par les différents spécialistes formant l'équipe du CMPP. Ils sont mis en œuvre sous autorité médicale. La prise en charge est adaptés aux besoins de l'enfant et de sa famille.

Prévenir

Le CMPP, par son accueil généraliste des difficultés de l'enfant et de l'adolescent, par l'échelle d'âge des sujets qu'il reçoit, participe au nécessaire travail de prévention de type secondaire.

Orienter

Le service accompagne les familles dans les démarches d'orientation vers les autres structures médico-sociales ou sanitaires en fonction des situations et si besoin il participe à la constitution des dossiers pour la MDA. Il participe également à l'élaboration des diagnostics.

Activités

Un premier rendez-vous est proposé avec un médecin en fonction de la demande. Suite à cet entretien, si nécessaire, des bilans et observations sont réalisées pouvant aboutir à des prises en charges ambulatoires (individuelles ou en groupe).

Les interventions les plus fréquemment proposées sont :

- des psychothérapies individuelles avec l'enfant ou l'adolescent, associées éventuellement à des entretiens avec le ou les parents
- des psychothérapies familiales
- des rééducations du langage écrit et oral
- des rééducations logico-mathématique (et de raisonnement)
- des accompagnements psychopédagogiques- des thérapies psychomotrices
- des groupes thérapeutiques

Description complémentaire

Je souhaite en savoir plus sur les CMPP.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Modalités de prise de RDV

- Téléphone
- E-mail

Tarifs/prises en charges

Les séances sont directement facturées aux caisses d'assurance maladie et prises en charge à 100%

Jours d'ouverture

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi

Indisponibilités dans l'année

Les Week-ends | Seconde semaine des petites vacances scolaires | Du 19 juillet au 22 août 2021

Aire d'intervention

- Manche

Dernière mise à jour le 3 septembre 2026

Lien de la fiche sur le site RSVA : https://rsva.fr/acteurs/cmpp-avranches/